

LE MOT DU PRÉSIDENT



Rennes Métropole

Emmanuel Couet,
Président de l'Audiar
Président de Rennes Métropole

“ Nous avons récemment arrêté le nouveau projet stratégique de l'Audiar. Le programme de travail pour l'année 2018 s'inscrit dans le cadre de ces nouvelles orientations. L'agence, tout en maintenant un niveau d'investissement élevé sur ses axes de travail traditionnels, interviendra davantage sur les sujets sur lesquels elle est désormais également attendue, comme l'énergie et la santé...

2018 est également le point d'aboutissement du plan financier défini en 2015 pour l'agence, avec un effectif ramené à 30 équivalents temps plein¹ et un budget équilibré. Cet effort permet à l'Audiar de renforcer son action sur les missions essentielles pour ses partenaires, missions pour lesquelles sa valeur ajoutée est particulièrement reconnue. Cet effort s'est, dans le même temps, accompagné de la recherche d'une optimisation du temps d'intervention de ses équipes, notamment sur les observatoires et la production des PLUi, où elle est de plus en plus impliquée.

Trois points innovants sont à signaler dans ce programme de travail.

Tout d'abord, l'effort engagé en 2017 sur la prospective devrait déboucher concrètement. Il concernera, en particulier, la question de l'avenir de l'alimentation, sujet majeur compte tenu du poids de son écosystème dans notre territoire (plus de 77000 emplois), mais, également, une réflexion lancée, pour le département d'Ille-et-Vilaine, sur l'élaboration de son schéma 2035. Je me félicite au passage du renforcement de l'implication du Conseil départemental dans l'agence.

Il s'agit ensuite de la contribution de l'agence à la réalisation du contrat de coopération du Pacte Métropolitain d'Innovation. Ce contrat est positionné sur la thématique de la mobilité intelligente. Il illustre la volonté conjointe de la métropole rennaise et des EPCI de l'aire urbaine élargie de Rennes de développer des partenariats actifs sur les mobilités. Et l'agence nous aidera à identifier plus précisément ce sur quoi ils pourront être construits, avec des approches sur les aires de covoiturage, les espaces de coworking, et bien sûr l'exploitation de l'Enquête Ménages Déplacements avec ce qu'elle nous apprendra de l'évolution des déplacements dans l'aire urbaine élargie de Rennes.

Enfin, cette année, l'agence va développer une nouvelle expertise sur les sujets de l'énergie et du changement climatique. Elle sera mise au service de l'accompagnement de la finalisation du PCAET de Rennes Métropole, mais je pense aussi, à terme, à l'accompagnement des territoires membres de l'Audiar qui souhaiteront s'engager dans cette démarche. ”

¹ Hors équipe dédiée à l'animation du Conseil de développement.